

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Date de convocation :

26 mars 2021

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 10

Pouvoir : 0

Votants : 10

N° 1451 /2021

Objet :

Vote des taux
d'imposition 2021

Envoyé en préfecture le 12/04/2021
Reçu en préfecture le 12/04/2021
Affiché le
ID : 051-215101395-20210406-1451-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un, le six avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes ROGER ROBERT sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absent : Monsieur GIOVANNI Philippe,

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

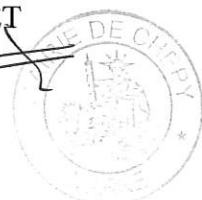
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, fixe les taux d'impositions pour l'année 2021 comme suit :

TAXES	TAUX 2020	TAUX 2021	BASES 2021	PRODUIT
<i>Foncier bâti</i>	16.72%	32.23%	275 700	88 858
<i>Foncier non bâti</i>	18,27%	18,27%	45 800	8 368
<i>CFE</i>	11,86%	11,86%	20 100	2 384
				99 610

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 08 avril 2021.

Le Maire,

J. ROUSSINET



Certifier exécutoire compte tenu de la publication faite à Chepy le : 12 avril 2021